

**Direction : Prévention et Sécurité**

**Prévention et Sécurité**

**REF : PREVSECU2008003**

**Signataire : RW/SS**

**OBJET : Signature de deux conventions avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale (ACSE) pour la réalisation de projets financés dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance instaurant un Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance,

Vu les projets de convention,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, des actions de prévention de la délinquance,

Considérant que ces actions remplissent les conditions d'octroi de subventions dans le cadre du FIPD,

**A l'unanimité.**

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE :** Autorise Monsieur le Maire à signer les deux conventions avec l'ACSE

concernant : - le conseil des droits et des devoirs des familles.

- la structure d'écoute et d'accompagnement pour les victimes de violence

Le Maire